



Municipalité de
Papineauville

Avis public

Séance du conseil municipal du 12 mai 2020

Avis public est donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joannis à l'effet que la séance du 12 mai 2020 se tiendra en huis clos à compter de 9h00.

Les citoyens sont tenus de prendre connaissance de l'ordre du jour sur le site internet de la municipalité www.papineauville.ca ou encore de demander un exemplaire par courriel directiongenerale@papineauville.ca.

Les demandes du public devront parvenir au plus tard le 11 mai 2020 à 16h00 par courriel directiongenerale@papineauville.ca ou par téléphone au 819-427-5511 poste 2502 pour quelles soient considérées lors de cette séance.

Un procès-verbal sera déposé sur le site internet après la tenue de la séance et il sera possible de poser vos questions sur ce procès-verbal via une demande écrite à directiongenerale@papineauville.ca ou par courrier à l'adresse de correspondance de la municipalité. De plus, conformément au décret 2020-029, un enregistrement de la séance sera rendu public.

DONNÉ à Papineauville ce 8 mai 2020.

La directrice générale et secrétaire-trésorière




Martine Joannis

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Joannis, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Papineauville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 8 mai 2020 entre 9h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 mai 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière



Martine Joannis